

Service du Conseil municipal

Commission des Pétitions

4 rue de la Colouvrenière

1204 Genève

Mesdames, Messieurs les député-e-s,

Les soussigné-ée -s tous participant-e-s aux cours de gymnastique senior organisés par Pro Senectute ont appris avec consternation la décision de la Ville de Genève de renoncer dès le premier janvier 2021 à ses subventions, faisant ainsi passer leur coût annuel de CHF 60.- à CHF 366.-

Il est certain que si de tels tarifs sont appliqués, un grand nombre de participants à ces cours, disposant de faibles revenus, se verront forcés d'y renoncer. Il s'agit donc d'une mesure profondément antisociale ; les économies réalisées à court terme se transformeront en frais supplémentaires pour la collectivité par la suite, lorsque les personnes concernées ne bénéficieront plus des bienfaits physiques et psychiques de cette activité.

En conséquence, nous demandons au Conseil municipal de la Ville de Genève de revenir sur cette décision et de rétablir les subventions

Avec nos meilleures salutations

Un groupe de seniors ulcérés

Pour adresse :

Olivier et Renée Chabloz

8, rue Soubeyran 1203 Genève